

Belgium-Brussels: Insurance services

OJ S 132/2022 12/07/2022

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: SC en Bord de Soignes

Postal address: Avenue de la Houlette, 93

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1160

Country: Belgium

Contact person: Madame Dorothée Ghequière

E-mail: D.Ghequiere@ebds.brussels

Telephone: +32 24352377

Internet address(es):

Main address: www.enborddesoignes.be

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/111/X2/2022>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Sociétés immobilières de service public (SISP)

I.5. Main activity

Other activity: Gestion de patrimoine immobilier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Assurance Groupe

Reference number: 2022/008

II.1.2. Main CPV code

66510000 Insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: SC en Bord de Soignes, Avenue de la Houlette, 93 à 1160 Bruxelles

II.2.4. Description of the procurement

Le marché public a pour objet les services d'assurance visant un contrat d'assurance groupe (retraite / décès / invalidité) pour les membres actuels et futurs du personnel du preneur d'assurance.

Il n'est pas procédé à l'allotissement compte tenu du caractère indivisible des services offerts au travers des services d'assurances visés par le présent marché.

Le présent marché est un marché de services au sens de l'article 2,21° de la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

Les prescriptions techniques auxquelles doivent répondre les services sont reprises à la troisième partie du cahier spécial des charges.

Par son offre, le soumissionnaire retenu s'engage à réaliser les prestations de services en conformité avec ces prescriptions.

Les clauses tant administratives que techniques de la présente procédure et autres documents applicables au présent marché doivent être lus et compris dans leur ensemble, toutes les pièces se complétant pour former une offre indivisible.

Conformément à l'article 85 de la Loi du 17 juin 2016, l'autorité adjudicatrice se réserve le droit de ne pas attribuer le marché. Il peut soit renoncer à attribuer ou à conclure le marché, soit refaire la procédure, au besoin d'une autre manière et ce sans indemnité.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2023 End: 31/12/2026

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Une déclaration concernant le chiffre d'affaire concernant les branches d'assurances 21 et 23 auquel se réfère le présent marché, réalisé au cours des trois dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Cf. Partie IV. du DUME.

Pour l'évaluation des capacités financière et technique du soumissionnaire, les références suivantes sont requises :

Une déclaration concernant le chiffre d'affaire concernant les branches d'assurances 21 et 23 auquel se réfère le présent marché, réalisé au cours des trois dernières années.

Minimum :

• Chiffre d'affaire moyen sur les 3 dernières années :

Assurance branche 21 : 1.000.000 euros/an

Assurance branche 23 : 1.000.000 euros/an

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV.B du D.U.M.E.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. La liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Le soumissionnaire doit produire la liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et les destinataires publics ou privés. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur. A défaut, le soumissionnaire peut également transmettre une déclaration de prestataire de services.

Minimum :

3 polices d'assurance dans un produit unique en branche 21 et 23 (produit mixte sur une police unique) dont le montant annuel de la prime pour chaque police proposée représente au minimum 80.000 euros/an.

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV. C du D.U.M.E.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Le présent marché est réservé aux entreprises d'assurances agréées en vertu de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

III.2.2. Contract performance conditions

Il est porté à la connaissance des assureurs que la SA DEGAUQUIER AND PARTNERS, (FSMA n°045523), Rue du Bergeant 10 à 7900 Leuze en Hainaut est le courtier d'assurances préalablement désigné par le pouvoir adjudicateur. Les offres par ou avec des courtiers d'assurances sont donc exclues et l'assureur auquel le présent marché sera attribué devra collaborer avec la SA DEGAUQUIER AND PARTNERS pour la gestion des contrats d'assurances souscrits. L'assureur n'est donc pas autorisé à sous-traiter tout ou partie de ses engagements résultant de l'exécution du présent marché à d'autres intermédiaires d'assurances.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 29/08/2022 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 25/02/2023

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 29/08/2022 Local time: 10:00

Place:

Conseil d'Administration, Avenue de la Houlette, 93 à 1160 Bruxelles

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Un forum sera tenu sur e-procurement. Les soumissionnaires sont priés de poser leurs questions uniquement sur celui-ci, et il ne sera répondu à leurs questions que par son biais. Les soumissionnaires font part de leur questions au plus tard 15 jours calendrier avant la date de remise de dépôt des offres. Le pouvoir adjudicateur y répondra par le même biais au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BRUXELLES

Postal address: Rue des Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: info@just.fgov.be

Internet address: <https://justice.belgium.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

07/07/2022